

LETTRE D'INFORMATIONS
MARNES
la Coquette

n° 2021-02

Rentrée scolaire – Jeudi 2 septembre

Ecole de la Marche : 8h20 : CE2, CM1 et CM2
Ecole Maurice Chevalier : 8h30 : moyenne section et grande section de maternelle, CP et CE1,
10h : petite section de maternelle

Car scolaire, cantine et garderie fonctionneront normalement le jour de la rentrée.

Ouverture de la mairie samedi 28 août, de 9h à 12h30

La mairie est ouverte le 2^{ème} et le 4^{ème} samedi de chaque mois, de 9h à 12h30, hors vacances scolaires.

Journée des associations - square Pasteur

Samedi 4 septembre de 9h00 à 13h00

Venez découvrir toutes les activités proposées sur la commune : **musique, arts plastiques, danse, gymnastique, yoga, judo, pilates, hip hop, zumba, Qi gong, tennis, équitation, golf...**
Voir feuillet joint à cette note.

Attention : passe sanitaire obligatoire ou test négatif de moins de 72h pour les plus de 17 ans (visiteur ou exposant).

« Journée du cheval » au Haras de Jardy

Dimanche 12 septembre de 10h00 à 18h00

Animations, spectacles, baptêmes poney, visites guidées du site....

Attention : passe sanitaire obligatoire ou test négatif de moins de 72h pour les plus de 17 ans.

Vide-greniers de Marnes-la-Coquette – square Pasteur

Dimanche 19 septembre de 9 heures à 18 heures

Les inscriptions sont prises en mairie à partir du jeudi 02 septembre et lors de la journée des associations (samedi 04 septembre, entre 9h00 et 13h00).

Tarif Marnois : 25€, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent

Tarif non Marnois : 35€

Règlement par chèque libellé à l'ordre de Marnes Animation

Etat de catastrophe naturelle : sécheresse

La commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle suite à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet au 30 septembre 2020.

Grâce à cette reconnaissance, les personnes impactées peuvent faire des demandes d'indemnisation auprès de leur assurance pour les éventuels travaux engagés ou à prévoir.

Permanence Conseiller Info-Energie

La prochaine permanence du conseiller info-énergie de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de Grand Paris Seine Ouest aura lieu le **jeudi 23 septembre** – Uniquement sur rendez-vous en appelant le n° vert gratuit : 0.800.10.10.21.

Ramassage des encombrants – Jeudi 2 septembre

Déchets ménagers spéciaux (DMS)

Vendredi 17 septembre

14 h 00 – 15 h 00 : Place de la Mairie - 15 h 00 – 16 h 00 : Domaine de la Marche (cabane du jardinier)
16 h 00 – 17 h 00 : Square des Terrasses

Recensement militaire

Rappel : vous venez d'avoir **16 ans**, faites-vous recenser. Cette formalité est obligatoire. Il suffit de vous présenter en mairie avec votre carte d'identité, un justificatif de domicile récent et le livret de famille de vos parents. Une attestation de recensement, indispensable pour se présenter à des examens et concours publics, (*baccalauréat ou permis de conduire par exemple*) vous sera délivrée.

Bonne rentrée à tous



Maire,
Vice-Président de Grand Paris Seine Ouest,

Christianne BARODY-WEISS
Christianne BARODY-WEISS

Toutes ces informations sont disponibles sur www.marnes-la-coquette.fr